

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 807**6 août 2004****SOMMAIRE**

Abacab S.A., Luxembourg	38732	Dainlux S.A., Luxembourg	38710
ACP II S.C.A., Luxembourg	38735	Dainlux S.A., Luxembourg	38710
ACP II S.C.A., Luxembourg	38735	Dakruiter S.A., Luxembourg	38730
ACP II S.C.A., Luxembourg	38735	Dakruiter S.A., Luxembourg	38730
ACP II S.C.A., Luxembourg	38735	Demo Holding S.A., Luxembourg	38729
Aderland Holding S.A., Luxembourg	38730	Diabolo, S.à r.l., Luxembourg	38736
Alpha Charter S.A., Luxembourg	38733	Dualon International Holding S.A., Luxembourg	38731
Androclus Therapeutics S.A., Luxembourg	38722	Eagle Charter S.A., Luxembourg	38728
Androclus Therapeutics S.A., Luxembourg	38724	Enterprise Solutions, S.à r.l., Luxembourg	38699
Anglo American Luxembourg S.A., Luxembourg	38726	Enterprise Solutions, S.à r.l., Luxembourg	38699
Anglo Coal CMC 1 S.A., Luxembourg	38725	Eoliolux S.A., Luxembourg	38730
Anglo Coal CMC 2 S.A., Luxembourg	38725	ER S.A., Luxembourg	38709
Astral International Holding S.A., Luxembourg	38713	ER S.A., Luxembourg	38709
Ataraxie Holding S.A., Luxembourg	38731	Erdi S.A., Luxembourg	38690
BA Holding Company S.A., Luxembourg	38692	Espirito Santo Financial Group S.A., Luxembourg- Kirchberg	38691
BA Holding Company S.A., Luxembourg	38692	Espirito Santo Financial Group S.A., Luxembourg- Kirchberg	38691
BA Holding Company S.A., Luxembourg	38692	Eur Buildings International (E.B.I.) S.A., Luxem- bourg	38709
BA Holding Company S.A., Luxembourg	38692	Eur Buildings International (E.B.I.) S.A., Luxem- bourg	38709
Backstein Finanzgesellschaft A.G., Luxembourg	38716	Euresa-Life S.A., Luxembourg	38707
BB, C, S.à r.l., Bettembourg	38706	Euresa-Life S.A., Luxembourg	38707
Beckmann & Jörgensen Holding S.A., Luxem- bourg	38690	Eurobakers Luxembourg S.A., Luxembourg	38731
Brass International Holding S.A., Luxembourg	38698	Eurobakers Luxembourg S.A., Luxembourg	38731
Brass International Holding S.A., Luxembourg	38698	F.Imm. S.A., Luxembourg	38708
Brass International Holding S.A., Luxembourg	38698	F.Imm. S.A., Luxembourg	38708
Brass International Holding S.A., Luxembourg	38699	GSCP 2000 Lumina Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	38700
Carter Holding S.A., Luxembourg	38710	HealthPoint (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxem- bourg	38693
Carter Holding S.A., Luxembourg	38710	IB Finance S.A.H., Luxembourg	38733
Caryns S.A., Luxembourg	38726	Lofficina S.A., Luxembourg	38733
CED 2002 S.A., Luxembourg	38713	Lucille Sigma S.A., Luxembourg	38712
CED 2002 S.A., Luxembourg	38713	Lucille Sigma S.A., Luxembourg	38712
Claxon Participations S.A., Luxembourg	38710	M Lux S.A., Luxembourg	38699
Claxon Participations S.A., Luxembourg	38710	M Lux S.A., Luxembourg	38699
Columbus Charter S.A., Luxembourg	38725	Macle S.A.H., Luxembourg	38736
Courtain Holding S.A., Luxembourg	38731	Meinek S.A.H., Luxembourg	38736
Creyf's Select S.A., Luxembourg	38711		
Creyf's Select S.A., Luxembourg	38712		
Cuminvest Holding S.A., Luxembourg	38725		

Monitor Capital Private Equity (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	38714	Siferr S.A., Luxembourg	38691
Monitor Capital Private Equity (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	38716	Skerry Holdings S.A., Luxembourg	38729
National Project S.A.H., Luxembourg	38713	So.Re.Me. S.A., Luxembourg	38709
National Project S.A.H., Luxembourg	38713	So.Re.Me. S.A., Luxembourg	38709
Omilux Immobilières S.A., Luxembourg	38729	SOCFINAL, Société Financière Luxembourgeoise S.A.H., Luxembourg	38732
Opacco Holding S.A., Luxembourg	38720	Société de Participations Champenoises S.A.H., Luxembourg	38732
Opacco Holding S.A., Luxembourg	38722	Société Générale d'Investissements Immobiliers S.A.H., Luxembourg	38707
Optec S.A., Luxembourg	38734	Société Générale d'Investissements Immobiliers S.A.H., Luxembourg	38707
OT Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	38702	Spike S.A., Luxembourg	38708
Pacix S.A., Luxembourg	38734	Spike S.A., Luxembourg	38708
Pacix S.A., Luxembourg	38734	Tarmac Investments 1 S.A., Luxembourg	38726
Pacix S.A., Luxembourg	38734	Taurus International S.A., Luxembourg	38728
PCC Luxembourg Holdings S.C.S., Luxembourg	38718	Taurus Investments S.A., Luxembourg	38728
Pegalux S.A., Luxembourg	38691	Werasp S.A., Luxembourg	38727
PMC Management S.A., Luxembourg	38719	Wi-Fi Holding S.A., Luxembourg	38708
Prospero S.A., Luxembourg	38729	Wi-Fi Holding S.A., Luxembourg	38708
Securitas Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	38724		
Siferr S.A., Luxembourg	38691		

ERDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 22.385.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	-89.542,64 EUR
- Résultats 2003	3.531,45 EUR
- Report à nouveau	<u>-86.011,19 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Signature.

(047545.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BECKMANN & JÖRGENSEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 43.101.

Assemblée Générale des Actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société BECKMANN & JÖRGENSEN HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 18 mai 2004, que les Actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1. Constaté que les comptes annuels au 31 décembre 2003 n'ont pas pu être finalisés en raison du fait qu'ils n'ont pas encore été audités.
2. Accorder décharge au Conseil pour son retard dans la soumission aux Actionnaires des comptes au 31 décembre 2003.
3. Reporter la date de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires jusqu'à la finalisation des comptes au 31 décembre 2003.
4. Divers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BECKMANN & JÖRGENSEN HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047570.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

PEGALUX S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau.
H. R. Luxemburg B 31.242.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 6. April 2004

Gemäss Beschluss des Verwaltungsrates vom 6. April 2004 wird der Sitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung von 33, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg nach 1, rue de Nassau, L-2213 Luxemburg verlegt.

Auszug für die Hinterlegung beim Amtsgericht Luxemburg und zur Veröffentlichung in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg

Luxemburg, den 6. April 2004.

Für der Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047012.3/1051/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxemburg B 22.232.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 28 mai 2004.

S.G. AUDIT, S.à r.l.

Signature

(047217.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxemburg B 22.232.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 28 mai 2004.

S.G. AUDIT, S.à r.l.

Signature

(047221.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

SIFERR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxemburg B 61.882.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxemburg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047352.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SIFERR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxemburg B 61.882.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxemburg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047353.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BA HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 11.005.

—
Les états financiers au 31 décembre 1998 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 23 février 2004, référence LSO-AN04780 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047518.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BA HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 11.005.

—
Les états financiers au 31 décembre 1999 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 24 décembre 2003, référence LSO-AL06518 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047516.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BA HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 11.005.

—
Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 24 décembre 2003, référence LSO-AL06519 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047510.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BA HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 11.005.

—
Les états financiers au 31 décembre 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 24 décembre 2003, référence LSO-AL06521 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047508.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BA HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 11.005.

—
Les états financiers au 31 décembre 2002 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 8 juin 2004, référence LSO-AR02258 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(047502.3/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

HealthPoint (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 101.206.

STATUTES

In the year two thousand four, on the fourth of June.

Before us Maître Anja Holtz, notary residing in Wiltz, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, to whom remains the present deed.

There appeared:

HealthPoint PARTNERS, L.P., with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 37.974, itself represented by Mrs Valérie Ingelbrecht, private employee, residing professionally at Luxembourg and Mr Michel van Krimpen, director, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorney-in-fact A and director,

by virtue of a proxy established on June 3, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1.

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3.

The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4.

The Company will have the name HealthPoint (LUXEMBOURG) I, S.à r.l.

Art. 5.

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6.

The capital is set at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) share quotas of one hundred euros (100.- EUR) each.

Art. 7.

The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8.

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10.

In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12.

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13.

The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14.

The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15.

The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2004.

Art. 16.

Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17.

The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by

carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18.

At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19.

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by HealthPoint PARTNERS, L.P., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty euros (1,250.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by two managers:

- Mr Hermanus Cornelis Maria Boersen, lawyer, born at Amersfoort, The Netherlands, on July 28, 1972, with professional address at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of their mandate is unlimited and they have the power to bind the company by their individual signature.

2) The address of the corporation is in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatre juin.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz, en remplacement de son collègue, Maître Henri Hellincx, notaire de résidence à Mersch, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

HealthPoint PARTNERS, L.P., avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 37.974, elle-même représentée par Madame Valérie Ingelbrecht, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Michel van Krimpen, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondé de pouvoirs A et de directeur, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 juin 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}.

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4.

La Société aura la dénomination HealthPoint (LUXEMBOURG) I, S.à r.l.

Art. 5.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6.

Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10.

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12.

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13.

Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14.

L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15.

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

Art. 16.

Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17.

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19.

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par HealthPoint PARTNERS, L.P., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par deux gérants:

- Monsieur Hermanus Cornelis Maria Boersen, juriste, né à Amersfoort, Pays-Bas, le 28 juillet, 1972, avec adresse professionnelle à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de leur mandat est illimitée et ils ont le pouvoir d'engager la société par leur signature individuelle.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Ingelbrecht, M. van Krimpen, A. Holtz.

Enregistré à Mersch, le 7 juin 2004, vol. 427, fol. 86, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 juin 2004.

H. Hellinckx.

(047922.3/242/306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.733.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047396.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.733.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047388.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.733.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047356.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.733.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047347.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 39.733.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour BRASS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047333.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

M LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.565.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047420.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

M LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.565.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047421.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ENTERPRISE SOLUTIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 81.885.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature

Un mandataire

(047471.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ENTERPRISE SOLUTIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 81.885.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature

Un mandataire

(047472.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

GSCP 2000 LUMINA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.043.

In the year two thousand and four, on the twentieth of April.
Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

1. GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P., a Cayman limited partnership, having its registered office at P.O. Box 309, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its General Partner, GS ADVISORS 2000, L.L.C.,
 2. GS CAPITAL PARTNERS 2000 GMBH & CO. BETEILIGUNGS KG, a German limited partnership, having its registered office at Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, acting through its General Partner GOLDMAN SACHS MANAGEMENT GP GmbH
 3. GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19 801 Delaware, acting through its General Partner GS EMPLOYEE FUNDS 2000 GP, L.L.C.,
- all of them represented by Nicole Wilson, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of proxies given under private seal.

Which proxies shall be signed *ne varietur* by the mandatory of the above named persons and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties have requested the notary to state that:

The appearing parties are the only participants of the «limited liability company» (société à responsabilité limitée) existing under the name of GSCP 2000 LUMINA HOLDING, S.à r.l. (the «Company»), with registered office in Luxembourg.

The company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on December 3rd, 2002, published in the Mémorial C number 1818 of December 27th, 2002, modified by a deed of notary Paul Bettingen on December 6th, 2002, published in the Mémorial C number 43 of January 16th, 2003.

The company's capital is set at one hundred eighty thousand Euros (180,000.- EUR) represented by six hundred (600) parts of a nominal value of three hundred Euros (300.- EUR) each, all entirely subscribed and fully paid up.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the corporate capital of the Company by sixty-nine thousand three hundred Euros (69,300.- EUR), to bring it from its present amount of one hundred eighty thousand Euros (180,000.- EUR) to two hundred forty-nine thousand three hundred Euros (249,300.- EUR) by the issuance of two hundred thirty-one (231) new parts with a par value of three hundred Euros (300.- EUR) each;
2. Subscription and paying up of 116 new parts by GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P, prenamed, by a contribution in cash of 34,800.- EUR;
Subscription and paying up of 13 new parts by GS CAPITAL PARTNERS 2000 GMBH & CO. BETEILIGUNGS KG, prenamed, by a contribution in cash of 3,900.- EUR;
Subscription and paying up of 102 new parts by GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P, prenamed, by a contribution in cash of 30,600.- EUR;
3. Amendment of Article 7 of the Articles of Incorporation so as to reflect the proposed capital increase.

Then, the partners take the following resolutions:

First resolution

The partners decide to increase the corporate capital of the Company by sixty-nine thousand three hundred Euros (69,300.- EUR), to bring it from its present amount of one hundred eighty thousand Euros (180,000.- EUR) to two hundred forty-nine thousand three hundred Euros (249,300.- EUR) by the issuance of two hundred thirty-one (231) new parts with a par value of three hundred Euros (300.- EUR) each.

Second resolution

GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P, prenamed, duly represented by Nicole Wilson, lawyer, residing in Luxembourg, has declared to subscribe 116 new parts by a contribution in cash of 34,800.- EUR;

GS CAPITAL PARTNERS 2000 GMBH & CO. BETEILIGUNGS KG, prenamed, duly represented by Nicole Wilson, lawyer, residing in Luxembourg, has declared to subscribe 13 new parts by a contribution in cash of 3,900.- EUR;

GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P, prenamed, duly represented by Nicole Wilson, lawyer, residing in Luxembourg, has declared to subscribe 102 new parts by a contribution in cash of 30,600.- EUR;

As a result, the amount of sixty-nine thousand three hundred Euros (69,300.- EUR) is as of now at the disposal of the company as has been certified to the notary executing this deed.

Third resolution

Pursuant to the preceding resolutions, Article 7 of the Articles of Incorporation is amended and shall read henceforth as follows:

Art. 7. The capital of the company is fixed at two hundred forty-nine thousand three hundred Euros (249,300.- EUR) divided into eight hundred thirty-one (831) parts having a nominal value of three hundred Euros (300.- EUR) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present increase of capital, are estimated at approximately two thousand Euros (2,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille quatre, le vingt avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P., un limited partnership des Iles Cayman, ayant son siège social à P.O. Box 309, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, agissant par l'intermédiaire de son «General Partner» GS ADVISORS 2000, L.L.C.,

2. GS CAPITAL PARTNERS 2000 GMBH & CO. BETEILIGUNGS KG, un limited partnership de droit allemand, ayant son siège social à Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, agissant par l'intermédiaire de son «General Partner» GOLDMAN SACHS MANAGEMENT GP GmbH,

3. GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P., un limited partnership de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19 801 Delaware, agissant par l'intermédiaire de son «General Partner» GS EMPLOYEE FUNDS 2000 GP, L.L.C.,

tous ici représentés par M^e Nicole Wilson, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations lui conférées sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter:

Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de GSCP 2000 LUMINA HOLDING, S.à r.l. (la «Société»), avec siège social à Luxembourg.

La Société a été constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 3 décembre 2002, publié au Mémorial C n° 1818 en date du 27 décembre 2002, modifié par un acte du notaire soussigné du 6 décembre 2002, publié au Mémorial C n° 43 en date du 16 janvier 2003.

Le capital social de la Société est fixé à cent quatre-vingt mille Euros (180.000.- EUR) représenté par six cents (600) de parts sociales d'une valeur nominale de trois cents Euros (300.- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence de soixante-neuf mille trois cents Euros (69.300.- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt mille Euros (180.000.- EUR) à deux cent quarante-neuf mille trois cents Euros (249.300.- EUR) par l'émission de deux cent trente et un (231) nouvelles parts d'une valeur nominale de trois cents Euros (300.- EUR) chacune;

2) Souscription et libération de 116 nouvelles parts par l'associé GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P, prénommé, par un apport en numéraire de 34.800.- EUR;

Souscription et libération de 13 nouvelles parts par l'associé GS CAPITAL PARTNERS 2000 GMBH & CO. BETEILIGUNGS KG, prénommé, par un apport en numéraire de 3.900.- EUR;

Souscription et libération de 102 nouvelles parts par l'associé GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P prénommé, par un apport en numéraire de 30.600.- EUR.

3) Modification de l'Article 7 des statuts afin de refléter cette augmentation de capital.

Ensuite les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de soixante-neuf mille trois cents Euros (69.300.- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt mille Euros (180.000.- EUR) à deux cent quarante-neuf mille trois cents Euros (249.300.- EUR) par l'émission de deux cent trente et un (231) nouvelles parts d'une valeur nominale de trois cents Euros (300.- EUR) chacune.

Deuxième résolution

GS CAPITAL PARTNERS 2000 OFFSHORE, L.P, prénommée représentée ici par M^e Nicole Wilson, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, a déclaré souscrire 116 nouvelles parts par un apport en numéraire de 34.800.- EUR;

GS CAPITAL PARTNERS 2000 GMBH & CO. BETEILIGUNGS KG, prénommée représentée ici par M^e Nicole Wilson, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, a déclaré souscrire 13 nouvelles parts par un apport en numéraire de 3.900,- EUR;

GS CAPITAL PARTNERS 2000 EMPLOYEE FUND, L.P prénommée, représentée ici par M^e Nicole Wilson, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, a déclaré souscrire 102 nouvelles parts par un apport en numéraire de 30.600,- EUR.

Le montant de soixante-neuf mille trois cents Euros (69.300,- EUR) est par conséquent à la disposition de la Société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Article 7 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** Le capital social de la société est fixé à deux cent quarante-neuf mille trois cents Euros (249.300,- EUR) divisé en huit cent trente et une (831) parts sociales d'une valeur nominale de trois cents Euros (300,- EUR) chacune.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société pour le présent acte, sont évalués à approximativement deux mille Euros (2.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Wilson, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, vol. 20CS, fol. 91, case 12. – Reçu 693 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 avril 2004.

P. Bettingen.

(047986.3/202/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

OT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 101.222.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the thirteenth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, undersigned.

There appeared:

FP-OFFICETIGER, LLC, a company formed under laws of the state Of Delaware and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

here represented by Hubert Janssen, lawyer, residing in Torgny (Belgium) by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to a single member company.

Art. 2. The company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in Luxembourg or other foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to any enterprise, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Company may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name OT LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 125 (one hundred and twenty-five) shares of EUR 100.- (one hundred Euros) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 7. Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by a board of managers divided into two different types, named Class A managers, and Class B managers. The managers need not to be shareholders. The managers may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

The Company shall be bound by the joint signature of one Manager of Class A, and of one Manager of Class B.

The Board of Managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Board meetings will be validly held if at least a majority of the board members are present or represented. The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the votes of the managers present or represented at the meeting.

Board meetings will be held in Luxembourg and if necessary, can be held by means of such telephone, electronic or other communication facilities as permit all persons participating in the meeting to communicate with each other simultaneously and instantaneously.

Resolutions can also be passed in the form of a circular resolution signed by at least a majority of the members of the board.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/her/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/her/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2004.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The appearing party, represented as stated here above, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

For the purposes of the registration, the capital is evaluated at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand six hundred Euros (1,600.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered by the following managers:
 - Mr Neil Michael Garfinkel, corporate executive, residing at 816 Vista Road, Hillsborough, CA 94010, USA («Class A manager»);
 - Mr Olivier Dorier, accountant, residing at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg («Class B manager»).
- 2) The address of the corporation is fixed in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le treize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société FP-OFFICETIGER, LLC, société établis sous le droit de l'Etat du Delaware et ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

ici représentée par Hubert Janssen, juriste demeurant à Torgny (Belgique), en vertu d'une procuration sous seing privée

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi à toutes entreprises de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission privée d'obligations, de garanties et de certificats, à condition qu'ils ne soient pas librement négociables et qu'ils soient émis sous formes nominatives uniquement.

La société peut procéder à toutes opérations commerciales, techniques et financières, liées directement ou indirectement au sujets décrits ci-dessus, destinées à faciliter l'exécution de son objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: OT LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent Euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance divisé en deux catégories, savoir gérants de type A et gérants de type B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de type A et d'un gérant de type B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les réunions du conseil de gérance seront valablement tenues si au moins une majorité des gérants sont présents ou représentés. Les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés ou par résolution circulaire.

Les réunions du conseil de gérance seront tenus à Luxembourg et si nécessaire, peuvent être tenus par moyens téléphoniques, électroniques ou autres moyens de communication qui permettent à toutes les personnes participant au conseil de communiquer entre eux simultanément et instantanément.

Les résolutions peuvent aussi être adoptées sous forme circulaire signé par au moins la majorité des membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

La partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à douze mille cinq cents Euros.

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille six cents Euros (1.600,- EUR).

Décision de l'associé unique

- 1) La Société est administrée par les gérants suivants:
 - M. Neil Michael Garfinkel, directeur de société, demeurant à 816 Vista Road, Hillsborough, CA 94010, USA («gérant de type A»);
 - M. Olivier Dorier, comptable, demeurant à 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg («gérant de type B»).
- 2) L'adresse de la Société est fixée à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, vol. 21CS, fol. 20, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

J. Elvinger.

(048065.3/211/266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

BB, C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3222 Bettembourg, 63-73, route de Dudelange.

R. C. Luxembourg B 92.562.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(047670.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.896.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047422.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.896.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047425.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EURESA-LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 43.958.

Acte constitutif publié à la page 17929 du Mémorial C n° 374

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR001616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

J.-P. Quairiere
Directeur général

(047465.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EURESA-LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 43.958.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société tenue en date du 10 mai 2004

L'Assemblée Générale a décidé à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs de la société et de nommer encore Monsieur Michel Bouvy comme administrateur de la société, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle devant statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004.

Dès lors, le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Jean-Pierre Baland, Administrateur, demeurant à 151, rue Royale, B-1210 Bruxelles;
- Monsieur Michel Bouvy, Administrateur, demeurant à 1, clos de l'argilière, B-1950 Kraainem;
- Monsieur Jean-Paul Challet, Administrateur, demeurant à 9, rue des Iris-Bessines, F-79088 Niort Cedex 9;
- Monsieur Francis Collaris, Administrateur, demeurant à 151, rue Royale, B-1210 Bruxelles
- Monsieur Jacques Forest, Président du conseil d'administration, 151, rue Royale, B-1210 Bruxelles
- Monsieur Thierry Jeantet, Vice-président du conseil d'administration, 1, rue Vernier, F-75017 Paris
- Monsieur Paul Vanderveken, Administrateur, demeurant à 151, rue Royale, B-1210 Bruxelles
- Monsieur Fabrizio Tei, Administrateur, demeurant à 45, via Stalingrado, I-40128 Bologna
- Monsieur Martin Willems, Administrateur, demeurant à 151, rue Royale, B-1210 Bruxelles

L'assemblée générale a encore décidé à l'unanimité de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises de la société, la société KPMG AUDIT, établie et ayant son siège social à L-2250 Luxembourg, 31, allée Scheffer, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle devant statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

J.-P. Quairiere.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03048. – Reçu 16 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(047469.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

WI-FI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.569.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047363.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

WI-FI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.569.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047364.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

F.IMM. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.449.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047367.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

F.IMM. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.449.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047369.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SPIKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.921.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047355.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SPIKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.921.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047357.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SO.RE.ME. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.302.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047358.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SO.RE.ME. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.302.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047359.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.108.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047370.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.108.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047372.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EUR BUILDINGS INTERNATIONAL (E.B.I.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.862.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047374.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EUR BUILDINGS INTERNATIONAL (E.B.I.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.862.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047376.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

DAINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.603.

—
Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047378.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

DAINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.603.

—
Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047379.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CARTER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.720.

—
Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047381.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CARTER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.720.

—
Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047383.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CLAXON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.171.

—
Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047385.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CLAXON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.171.

—
Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047386.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CREYF'S SELECT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 79.817.

L'an deux mil quatre, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Yves Wallers, expert-comptable et réviseur d'entreprises, domicilié professionnellement à Bertrange, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société dénommée CREYF'S SELECT S.A., avec siège social à L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 79.817, constituée sous la dénomination de ARTIS BEAVER S.A. suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 596 du 2 août 2001, et modifiée pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 septembre 2003, publié au Mémorial numéro 1088 du 20 octobre 2003,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du Conseil d'Administration de la Société, prise en sa réunion du 19 mars 2004.

Le procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le comparant et par le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, entièrement libérées.

2.- Qu'aux termes de l'alinéa 6 de l'article 3 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à cinq cent mille et trente euros (EUR 500.030,-) représenté par mille cinq cent treize (1.513) actions de trois cent dix euros (EUR 310) chacune et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

3.- Que dans sa réunion du 19 mars 2004, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation jusqu'à concurrence de cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante euros (EUR 199.950,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à deux cent trente mille neuf cent cinquante euros (EUR 230.950), par l'émission de six cent quarante-cinq (645) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310) chacune, à libérer intégralement par un apport autre qu'en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire, la société SOLVUS NV, société de droit belge, ayant son siège social à Frankrijklei, 101, Anvers, Belgique, lequel a souscrit à toutes les six cent quarante-cinq (645) actions nouvelles, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence d'un montant de cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante euros (EUR 199.950,-) existant à charge de la société et au profit de la société SOLVUS NV.

L'actionnaire minoritaire n'ayant pas entendu exercer son droit de souscription préférentiel, mais ayant été informé de l'opération projetée en vertu d'une lettre recommandée datée du 8 mars 2004, dont une copie restera annexée aux présentes, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire.

Conformément aux dispositions des articles 26-1 et 32-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la créance prémentionnée est décrite et évaluée dans un rapport de réviseur d'entreprises, à savoir la société SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH SRE S.A., établie à Bertrange, lequel rapport restera, après avoir été signé ne varietur par le comparant et par le notaire instrumentant, annexé à la présente minute pour être soumis avec elle à la formalité de l'enregistrement.

Ce rapport, établi à Bertrange en date du 15 mars 2004, conclut dans les termes suivants:

«Conclusion:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur du capital nominal et du compte courant Associés de la Société Anonyme CREYF'S SELECT S.A., destinés à constituer le nouveau capital de la société soit 230.950,- EUR (deux cent trente mille neuf cent cinquante) représenté par 745 (sept cent quarante-cinq) actions d'une valeur nominale de 310,- EUR (trois cent dix euros) chacune.»

4.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à deux cent trente mille neuf cent cinquante euros, de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent trente mille neuf cent cinquante euros (230.950,- EUR) représenté par sept cent quarante-cinq (745) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.»

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés, que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, est évalué approximativement à la somme de trois mille quatre cents euros (EUR 3.400,-).

Dont acte, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Wallers, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 93, case 8. – Reçu 1.999,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 avril 2004.

P. Bettingen.

(047987.3/202/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

CREYF'S SELECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 79.817.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 avril 2004.

P. Bettingen.

(047989.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

LUCILLE SIGMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 83.113.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

LUCILLE SIGMA S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(047664.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

LUCILLE SIGMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 83.113.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 2 juin 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société LUCILLE SIGMA S.A. que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003:

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2003:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

- MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

- FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'Administrateur-Délégué pour l'année 2003:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge est accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2003:

- ERNST & YOUNG

2) Du profit qui s'élève à USD 53.681,37 un montant de USD 2.684,07 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCILLE SIGMA S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047573.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CED 2002 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.043.

Monsieur Samuel Haas démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

S. Haas.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047389.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CED 2002 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.043.

Monsieur Olivier Wusarczuk démissionne en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

O. Wusarczuk.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047390.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

NATIONAL PROJECT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 65.711.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour NATIONAL PROJECT S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047428.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

NATIONAL PROJECT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 65.711.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour NATIONAL PROJECT S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047430.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ASTRAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.358.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Signature.

(047314.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

**MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.).**

Registered office: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 83.890.

In the year two thousand four, on the thirtieth of April.
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, trade register Luxembourg section B number 83.890, incorporated by deed dated on September 5th 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 240 of February 12, 2002.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As results from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- To approve the transfer of shares between DUKE STREET CAPITAL SERVICES LIMITED and Mr Roberto G. Warfield Marquez and Ms Margarita Garcia de la Calle dated April 30th, 2004 relating to DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.

2.- Acceptance of the resignation of two managers of the company: Mr John Loveless and Mr Jeffrey Belkin, discharge for their activities during their mandates.

3.- Appointment of two new managers Mr Roberto G. Warfield Marquez and Mrs Margarita Garcia de la Calle;

4.- Modification of the name of the company into MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG);

5.- Subsequent amendment of article 4 of the articles of incorporation, to be read as follows:

«The company will have the name MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l.»

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

The meeting approve the following transfers of shares relating to DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l. dated April 30th, 2004:

- Transfer of 330 shares by DUKE STREET CAPITAL SERVICES LIMITED, a company of Guernsey, with company registered office in St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, to Mr Roberto G. Warfield Marquez, residing at c/ Marques de Villamejor 6, Madrid, Spain, National Identification Number 51086580-S.

- Transfer of 170 shares by DUKE STREET CAPITAL SERVICES LIMITED, prenamed, to Ms Margarita Garcia de la Calle, residing at c/ Marques de Villamejor 6, Madrid, Spain, National Identification Number 11822340-H.

Notification

According to article 190 of the Luxembourg Companies Act as amended, DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., by a declaration of its Board of Managers, accepts this transfer of shares and considers it as duly notified to the company, according to article 1690 of the Luxembourg «Code Civil» as amended.

Said declaration, after signature *ne varietur* by the proxy holder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

The meeting admits the resignation of two managers of the company, Mr John Loveless and Mr Jeffrey Belkin.

The meeting gives them full discharge for their activities during their mandate.

Third resolution

The meeting decides to appoint as new managers Mr Roberto G. Warfield Marquez and Ms Margarita Garcia de la Calle.

Fourth resolution

The meeting decides to change the name of the company into MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend article 4 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 4.** The name of the Company is MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand six hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, R. C. Luxembourg section B numéro 83.890, constituée suivant acte reçu le 5 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 240 du 12 février 2002.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il résulte de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Approuver la cession de parts sociales de la société DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l. entre DUKE STREET CAPITAL SERVICES LIMITED et M. Roberto G. Warfield Marquez et Mme Margarita Garcia de la Calle du 30 avril 2004.

2.- Acceptation de la démission de M. John Loveless et M. Jeffrey Belkin de leurs fonctions de gérants. Décharge pour leurs activités dans le cadre de l'exercice de leur fonctions.

3.- Nomination de M. Roberto G. Warfield Marquez et Mme Margarita Garcia de la Calle aux fonctions de gérants.

4.- Modification de la dénomination sociale en: MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l.

5.- Modification subséquente de l'article 4 des statuts.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée approuve les cessions de parts sociales de la société DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l. intervenues par acte sous seing privé du 30 avril 2004, décrites ci-après:

- Cession de 330 actions par DUKE STREET CAPITAL SERVICES LIMITED, une société de Guernesey, ayant son siège social à St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, à Monsieur Roberto G. Warfield Marquez, demeurant à c/ Marques de Villamejor 6, Madrid, Spain, Numéro d'identification nationale 51086580-S.

- Cession de 170 actions par DUKE STREET CAPITAL SERVICES LIMITED, prénommée, à Madame Margarita Garcia de la Calle, demeurant à c/ Marques de Villamejor 6, Madrid, Spain, Numéro d'identification nationale 11822340-H.

Signification

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., par une déclaration de son conseil de gérance, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois telle que modifié.

Ladite déclaration, signée ne varietur par les comparants et le notaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Messieurs John Loveless et Jeffrey Belkin de leurs fonctions de gérants. Elle leur consent pleine et entière décharge pour leurs activités dans le cadre de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de gérants: Monsieur M. Roberto G. Warfield Marquez et Mme Margarita Garcia de la Calle.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société en MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La dénomination de la société est MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille six cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, vol. 21CS, fol. 15, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

J. Elvinger.

(048037.3/211/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**MONITOR CAPITAL PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DUKE STREET CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.).**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 83.890.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(048038.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

BACKSTEIN FINANZGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 93.219.

L'an deux mil quatre, le onze mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée BACKSTEIN FINANZGESELLSCHAFT A.G., avec siège social à Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.219,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 mai 2003, publié au Mémorial C numéro 549 du 21 mai 2003,

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Vikash Bhoobun, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, employée privée, domiciliée professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Seema Bhayat, employée privée, domiciliée professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire soussigné d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de quarante-deux millions quarante-six mille sept cents euros (EUR 42.046.700,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à quarante-deux millions soixante-dix-sept mille sept cents euros (EUR 42.077.700,-), par l'émission de quatre cent vingt mille quatre cent soixante-sept (420.467) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, à libérer intégralement par un apport autre qu'en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

2. Souscription des nouvelles actions et libération de ces actions par un apport en nature consistant dans l'apport d'actions détenues dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, ayant son siège social 29, rue de Carros, F-33800 Bordeaux.

3. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital envisagée.

4. Divers.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du Bureau et par le notaire instrumentaire, sera enregistrée avec le présent acte.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau et le notaire instrumentaire.

III.- Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la Société à concurrence d'un montant de quarante-deux millions quarante-six mille sept cents euros (EUR 42.046.700,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à quarante-deux millions soixante-dix-sept mille sept cents euros (EUR 42.077.700,-), par l'émission de quatre cent vingt mille quatre cent soixante-sept (420.467) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à libérer intégralement par un apport autre qu'en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

Deuxième résolution

Toutes les actions nouvelles ont été souscrites par les personnes ci-après désignées, savoir:

1) Monsieur Didier Cazeaux, demeurant 29, rue de Carros, F-33800, Bordeaux, ici représenté par Monsieur Vikash Bhoobun, en vertu d'une procuration donnée le 10 mai 2004, lequel a souscrit:

- à deux cent soixante-cinq mille sept cent quatre vingt neuf (265.789) actions nouvelles en pleine propriété, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans les quatorze millions quatre cent soixante-quinze mille cinquante trois (14.475.053) actions en pleine propriété que le souscripteur détient dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros, pour une valeur globale de vingt-six millions cinq cent soixante-dix-huit mille neuf cents euros (EUR 26.578.900,-),

- à cent cinquante-quatre mille six cent soixante-quatorze (154.674) actions nouvelles en usufruit, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans les huit millions quatre cent vingt-trois mille huit cent deux (8.423.802) actions en usufruit que le souscripteur détient dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros;

2) Mademoiselle Stéphanie Cazeaux, demeurant 29, rue de Carros, F-33800, Bordeaux, ici représentée par Monsieur Vikash Bhoobun, en vertu d'une procuration donnée le 10 mai 2004, laquelle a souscrit:

- à une (1) action nouvelle en pleine propriété, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans une (1) action en pleine propriété que le souscripteur détient dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros, pour une valeur globale de cent euros (EUR 100,-),

- à cinquante et un mille cinq cent cinquante-huit (51.558) actions nouvelles en nue propriété, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans les deux millions huit cent sept mille neuf cent trente-quatre (2.807.934) actions que le souscripteur détient en nue-propriété dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros;

3) Mademoiselle Marion Cazeaux, demeurant 29, rue de Carros, F-33800, Bordeaux, ici représentée par Monsieur Vikash Bhoobun, en vertu d'une procuration donnée le 10 mai 2004, laquelle a souscrit:

- à une (1) action nouvelle en pleine propriété, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans une (1) action en pleine propriété que le souscripteur détient dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros, pour une valeur globale de cent euros (EUR 100,-)

- à cinquante et un mille cinq cent cinquante huit (51.558) actions nouvelles en nue propriété, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans les deux millions huit cent sept mille neuf cent trente-quatre (2.807.934) actions que le souscripteur détient en nue-propriété dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros;

4) Mademoiselle Laura Cazeaux, demeurant 29, rue de Carros, F-33800, Bordeaux, ici représentée par Monsieur Vikash Bhoobun, en vertu d'une procuration donnée le 10 mai 2004, laquelle a souscrit:

- à une (1) action nouvelle en pleine propriété, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans une (1) action en pleine propriété que le souscripteur détient dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros, pour une valeur globale de cent euros (EUR 100,-);

- à cinquante et un mille cinq cent cinquante huit (51.558) actions nouvelles en nue propriété, moyennant un apport autre qu'en numéraire consistant dans les deux millions huit cent sept mille neuf cent trente-quatre (2.807.934) actions que le souscripteur détient en nue-propriété dans la société anonyme de droit français dénommée SA III, avec siège social à F-33800 Bordeaux, 29, rue de Carros;

La société aura la propriété et la jouissance des actions apportées à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions des articles 26-1 et 32-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'apport en nature visé ci-dessus a fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises, à savoir Monsieur Bruno Abbate, réviseur d'Entreprises de la société WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg lequel rapport restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, annexé à la présente minute pour être soumis avec elle à la formalité de l'enregistrement.

Ce rapport, établi à Luxembourg en date du 11 mai 2004, conclut dans les termes suivants:

«Conclusion:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas de réserves à formuler:

- Sur la description de l'apport en nature qui répond à des conditions normales de précision et de clarté,
- Sur la valeur des actions faisant l'objet de l'apport en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

La rémunération de l'apport en nature consiste en 420.467 actions à créer d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, dont 265.793 émises en pleine propriété et 154.674 émises démembrement de propriété (usufruit et nue-propriété).»

Les souscripteurs, préqualifiés, représentés comme dit ci-avant, attestent expressément par la présente au notaire soussigné qu'ils sont propriétaires des actions apportées de la société SA III, prédite

Par ailleurs, les souscripteurs, préqualifiés, représentés comme dit ci-avant, déclarent au notaire soussigné que les actions apportées de la société SA III prédite, sont libres de tout gage, engagement, garantie ou autre charge pouvant les grever et qu'il n'existe dans leur chef aucun obstacle ni interdiction de céder qui pourraient entraver l'apport des actions à la société anonyme BACKSTEIN FINANZGESELLSCHAFT A.G., prédite.

Troisième résolution

Pour refléter l'augmentation de capital qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit est fixé à quarante-deux millions soixante-dix-sept mille sept cents euros (EUR 42.077.700,-) représenté par quatre cent vingt mille sept cent soixante-dix-sept (420.777) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés, que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Dans la mesure où l'apport en nature consiste en 100% du capital émis d'une société établie dans un Etat membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport en vue de soumettre l'acte au droit fixe.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, est évalué approximativement à la somme de six mille six cents euros (EUR 6.600,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Bhoobun, N. Steuermann, S. Bhayat, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, vol. 143S, fol. 53, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 mai 2004.

P. Bettingen.

(047991.3/202/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

PCC LUXEMBOURG HOLDINGS S.C.S., Société en Commandite Simple.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 95.833.

In the year two thousand three, on the thirty-first day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg,

Acting for and on behalf of

1) PRECISION CASTPARTS CORP., a company incorporated under the laws of Oregon, having its registered office at 4650 S.W. Macadam, suite 440, Portland, Oregon 97201, United States of America;

and

2) PCC LUXEMBOURG HOLDINGS S.C.S., a «société en commandite simple» company formed under the laws of Luxembourg, having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 95.833;

The appearing requests the notary to act what follows:

By deed enacted under private seal on 11 September 2003, PRECISION CASTPARTS CORP. has transferred to PCC LUXEMBOURG HOLDINGS S.C.S. 1 (one) quota with a par value of EUR 78,000 (seventy-eight thousand euro), of PCC BALL VALVES S.r.l., a company having its registered office at Via G. Verga 2, 20020 Lainate, Italy, representing 100% (one hundred per cent) of all its issued shares, the value of which having been valued at EUR 6,741,444.16 (six million seven hundred forty-one thousand four hundred forty-four euro sixteen cent), transfer carried out for the purpose of payment of shares issued at the incorporation of PCC LUXEMBOURG HOLDINGS S.C.S., enacted by deed of the undersigned notary on the 11 September 2003, registered in Luxembourg on 19 September 2003, Vol. 140S, Fol. 68, Case 4.

And to depose said deed of transfer as a notarial deed (minute), in order to confer it notarized evidence.

The document is written in English language, consists of six pages and is named «Quota Contribution Agreement», it begins by the words «Dated 11 September 2003» and finish by the signature of Mark Roskopf.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg

Agissant pour et au nom de:

1) PRECISIONS CASTPARTS CORP., société de droit de l'état de l'Orégon, ayant son siège social sis 4650 S.W. Madam, Ste 240 suite 440, Portland, Oregon 97201, Etats-Unis d'Amérique;

et

2) PCC LUXEMBOURG HOLDINGS S.C.S., une société en commandite simple de droit luxembourgeois ayant son siège social sis à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, R. C. Luxembourg B 95.833;

Le comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

Par acte sous seing privé en date du 11 septembre 2003, PRECISIONS CASTPARTS CORP. a transféré à PCC LUXEMBOURG HOLDINGS S.C.S. 1 (un) quota d'une valeur nominale de EUR 78.000 (soixante-dix-huit mille euros) émises par PCC BALL VALVES S.r.l., une société ayant son siège social à Via G. Verga 2, 20020 Lainate, Italie, représentant 100% (cent pour cent) de toutes ses parts émises, évaluées à EUR 6.741.444,16 (six millions sept cent quarante et un mille quatre cent quarante-quatre euros et seize cents) pour libération de la participation émise à la constitution de PCC LUXEMBOURG HOLDINGS S.C.S., actée par le notaire soussigné le 11 septembre 2003 et enregistré à Luxembourg le 19 septembre 2003 Vol. 140S, Fol. 68, Case 4.

Et de déposer ledit acte sous seing privé au rang de ses minutes, aux fins de lui conférer authenticité.

Le document est écrit en langue anglaise, comporte six page et est intitulé «Quota Contribution Agreement», il commence par les mots «Dated 11 September 2003» et finit par la signature de Mark Roskopf.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur sa demande et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 14, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

J. Elvinger.

(048009.2/211/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

PMC MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.729.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour PMC MANAGEMENT S.A.

Signature

(047256.3/634/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

OPACCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 38.162.

In the year two thousand and four, on the twenty-sixth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of OPACCO HOLDING S.A., a «société anonyme», stock company having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R. C. Luxembourg section B number 38.162, incorporated by deed established on the 4th of October 1991, published in the Mémorial C number 103 of the March 25, 1992; and whose Articles of Association have been amended by deed on the 24th of November 1992, published in the Mémorial C number 57 of the 6th of February 1993; whose Articles of Association have been amended by deed on the 17th of July 2000, published in the Mémorial C number 86 of the 6th of February 2001

The meeting is presided by Mrs Tania Racy, sociologist, residing in São Paulo, Brasil.

The chairman appoints as secretary Mr Paulo Lopes, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Gérard Becquer, chartered accountant, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 2,000 (two thousand) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of USD 500,000 (five hundred thousand US dollars) so as to raise it from its present amount of USD 2,000,000 (two million US dollars) to USD 2,500,000 (two million five hundred thousand US dollars) by the issue of 500 (five hundred) new shares having a par value of USD 1,000 (one thousand US dollars) each, by contribution in cash for an amount of USD 195,662 (one hundred ninety-five thousand six hundred and sixty-two US dollars), by incorporation of results brought forward for an amount of USD 236,000 (two hundred thirty-six thousand US dollars) and by incorporation of part of the legal reserve for an amount of USD 68,338 (sixty-eight thousand three hundred and thirty-eight US dollars).

2.- Amendment of article five of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of USD 500,000 (five hundred thousand US dollars) so as to raise it from its present amount of USD 2,000,000 (two million US dollars) to USD 2,500,000 (two million and five hundred thousand US dollars) by the issue of 500 (five hundred) new shares having a par value of USD 1,000 (one thousand US dollars) each, by contribution in cash for an amount of USD 195,662 (one hundred ninety-five thousand six hundred and sixty-two US dollars), by incorporation of results brought forward for an amount of USD 236,000 (two hundred thirty-six thousand US dollars) and by incorporation of part of the legal reserve for an amount of USD 68,338 (sixty-eight thousand three hundred and thirty-eight US dollars).

Second resolution

Furthermore the meeting decides that the 500 (five hundred) new shares will be freely allotted to the majority shareholder, ZACRON HOLDING LTD, with approval of the minority shareholders, waiving for such issue of shares to the respect of equal treatment principle between shareholders.

The proof of the existing free reserves has been reported to the undersigned notary by a balance sheet showing such amounts, their allocation as reserves having been duly approved by the general meeting of the shareholders.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of Article five of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital is fixed at USD 2,500,000 (two million and five hundred thousand US dollars), represented by 2,500 (two thousand five hundred) shares having a nominal value of USD 1,000 (one thousand US dollars) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately three thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OPACCO HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R. C. Luxembourg section B numéro 38.162, constituée suivant acte reçu le 4 octobre 1991, publié au Mémorial C numéro 103 du 25 mars 1992, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 24 novembre 1992, publié au Mémorial C numéro 57 du 6 février 1993 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 17 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 86 du 6 février 2001.

L'assemblée est présidée par Madame Tania Racy, sociologue, demeurant à São Paulo, Brésil.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Paulo Lopes, employé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard Becquer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 2.000 (deux mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de USD 500.000,- (cinq cent mille US dollars) pour le porter de son montant actuel de USD 2.000.000,- (deux millions US dollars) à USD 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille US dollars) par l'émission de 500 (cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune, par apport en numéraire pour un montant de USD 195.662 (cent quatre-vingt-quinze mille six cent soixante-deux US dollars), par incorporation au capital de bénéfices reportés pour un montant de USD 236.000 (deux cent trente-six mille US dollars) et par incorporation au capital d'une partie de la réserve légale pour un montant de USD 68.338 (soixante-huit mille trois cent trente-huit US dollars).

2.- Modification afférente de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de USD 500.000,- (cinq cent mille US dollars) pour le porter de son montant actuel de USD 2.000.000,- (deux millions US dollars) à USD 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille de US dollars) par l'émission de 500 (cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune, par apport en numéraire pour un montant de USD 195.662 (cent quatre-vingt-quinze mille six cent soixante-deux US dollars), par incorporation au capital de bénéfices reportés pour un montant de USD 236.000 (deux cent trente-six mille US dollars) et par incorporation au capital d'une partie de la réserve légale pour un montant de USD 68.338 (soixante-huit mille trois cent trente-huit US dollars).

Deuxième résolution

L'assemblée décide que les 500 (cinq cents) actions nouvelles seront attribuées gratuitement à l'actionnaire majoritaire ZACRON HOLDING LTD, avec approbation des actionnaires minoritaires, renonçant pour cette émission d'actions au respect du principe de traitement égalitaire entre actionnaires.

La justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan récent de la société où apparaissent lesdits montants, leur affectation en tant que réserves ayant été dûment approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à USD 2.500.000,- (deux millions cinq cents mille US dollars), représenté par 2.500 (deux mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: T. Racy, P. Lopes, G. Becquer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, vol. 21CS, fol. 30, case 7. – Reçu 1.616,24 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

J. Elvinger.

(048040.3/211/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

OPACCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 38.162.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(048042.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

ANDROCLUS THERAPEUTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 93.631.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ANDROCLUS THERAPEUTICS S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R. C. Luxembourg section B numéro 93.631, constituée suivant acte reçu le 23 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 642 du 13 juin 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Reno Tonelli, licencié en droit, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Evrard, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 33.200 (trente-trois mille deux cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 17.500 en vue de le porter de EUR 332.000 à EUR 349.500 par la création de 1.750 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 chacune, assorties d'une prime d'émission globale de EUR 482.500, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, entièrement souscrites et intégralement libérées par versement en numéraire par la société CREABILIS BIOTECH S.r.l., société à responsabilité limitée de droit italien, ayant son siège social à Turin, Italie, Corso Vittorio Emanuele II, n. 12.

2. Modification de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 349.500 (trois cent quarante-neuf mille cinq cents euros) représenté par 34.950 (trente-quatre mille neuf cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital social de la société pourra, en cas d'accords signés entre les actionnaires, être augmenté, par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, par émission d'actions gratuites, moyennant la conversion et l'incorporation totale ou partielle au capital social de la prime d'émission, sans toutefois avoir l'obligation d'attribuer les nouvelles actions gratuites à tous les actionnaires et/ou proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000 (un million d'euros) qui sera représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 22 avril 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou

même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

En vertu d'accords existant entre les actionnaires, le conseil d'administration est spécialement autorisé à augmenter le capital social, dans le cadre du capital autorisé, par émission d'actions gratuites, moyennant la conversion et l'incorporation totale ou partielle au capital social de la prime d'émission, sans toutefois avoir l'obligation d'attribuer les nouvelles actions gratuites à tous les actionnaires et/ou proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 17.500,- (dix-sept mille cinq cents Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 332.000,- (trois cent trente-deux mille Euros) à EUR 349.500,- (trois cent quarante-neuf mille cinq cents Euros), par l'émission de 1.750 (mille sept cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, ces actions nouvelles étant émises avec une prime d'émission globale de EUR 482.500,- (quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cents Euros).

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 1.750 (mille sept cent cinquante) actions nouvelles le nouvel actionnaire:

la société CREABILIS BIOTECH S.r.L., société à responsabilité limitée de droit italien, ayant son siège social à Turin (Italie), Corso Vittorio Emanuele II, 12.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite est intervenue la société de droit italien CREABILIS BIOTECH S.r.L., prénommée, ici représentée par Monsieur Reno Tonelli, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle restera annexée au présent acte;

laquelle a déclaré souscrire aux 1.750 (mille sept cent cinquante) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire avec la prime d'émission, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 500.000,- (cinq cent mille Euros), faisant pour le capital social le montant de EUR 17.500,- (dix-sept mille cinq cents Euros) et pour la prime d'émission le montant de EUR 482.500,- (quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cents Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 349.500 (trois cent quarante-neuf mille cinq cents euros) représenté par 34.950 (trente-quatre mille neuf cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital social de la société pourra, en cas d'accords signés entre les actionnaires, être augmenté, par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, par émission d'actions gratuites, moyennant la conversion et l'incorporation totale ou partielle au capital social de la prime d'émission, sans toutefois avoir l'obligation d'attribuer les nouvelles actions gratuites à tous les actionnaires et/ou proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000 (un million d'euros) qui sera représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 22 avril 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions

nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

En vertu d'accords existant entre les actionnaires, le conseil d'administration est spécialement autorisé à augmenter le capital social, dans le cadre du capital autorisé, par émission d'actions gratuites, moyennant la conversion et l'incorporation totale ou partielle au capital social de la prime d'émission, sans toutefois avoir l'obligation d'attribuer les nouvelles actions gratuites à tous les actionnaires et/ou proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille trois cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Tonelli, C. Evrard, V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, vol. 21CS, fol. 30, case 1. – Reçu 5.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

J. Elvinger.

(048056.3/211/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

ANDROCLUS THERAPEUTICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 93.631.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(048058.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

SECURITAS FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 3.433.825.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.633.

Par résolution datée du 3 mai 2004, l'actionnaire unique de la société SECURITAS FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l. a nommé aux postes de gérant pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

- Madame Noëlla Antoine, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

- Monsieur Dominique Robyns, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047308.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CUMINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.723.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

(Agent domiciliataire)

Signature

(047258.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ANGLO COAL CMC 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 90.366.

Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

G.F. Adams

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047262.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ANGLO COAL CMC 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 90.365.

Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

G.F. Adams

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047266.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

COLUMBUS CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.793.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 mai 2004 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société de droit luxembourgeois, sis au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

EURO ASSOCIATES S.A., sis 33, allée Scheffer L-2520 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 10 mai 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 10 mai 2004, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A. société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille (15.000,- EUR) (ou la contre-valeur en devise) et sous réserve des limitations suivantes:

- toute opération bancaire dépassant 15.000,- EUR (ou la contre-valeur en devise) ainsi que tout achat de navire devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué;
- la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir l'accord de l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité des trois-quarts (3/4) des voix présentes ou représentées.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03425. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047699.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 69.788.

Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

G.F. Adams

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047268.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

TARMAC INVESTMENTS 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 96.287.

Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

G.F. Adams

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047270.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

CARYNS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 58.674.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée CARYNS S.A. ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg, section B numéro 58.674,

constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 14 mars 1997, publié au Mémorial C de 1997, page 17293.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le même notaire en date du 18 septembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 10764.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 22 mars 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carine Agostini, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Sarah Bravetti, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;
3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;
6. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les décisions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 15, rue de la Chapelle, Luxembourg, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir à MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société CARYNS S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: M. Lagona, C. Agostini, S. Bravetti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, vol. 143S, fol. 70, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

J. Delvaux.

(048179.3/208/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

WERASP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 59.779.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047325.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

TAURUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 45.055.

Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

G.F. Adams

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047272.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 53.603.

Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

G.F. Adams

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047275.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EAGLE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 75.837.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 18 juin 2003 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG), société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana de Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 18 juin 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 18 juin 2003, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou la contre-valeur en devise) et sous réserve des limitations suivantes: toute opération bancaire dépassant quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou la contre-valeur en devise) devra requérir la signature de deux administrateurs, tous les actes relevant de l'achat, la vente, et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir l'accord de l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité des trois-quarts (3/4) des voix présentes ou représentées.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03422. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047705.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SKERRY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 55.821.

—
Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.
Pour extrait sincère et conforme
G.F. Adams
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047277.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

PROSPERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 30.055.

—
Par décision de l'assemblée générale du 31 mai 2004, la démission de Monsieur D A L Bennett du conseil d'administration de la société a été acceptée avec effet à partir du 31 mai 2004.

Luxembourg, le 10 juin 2004.
Pour extrait sincère et conforme
G.F. Adams
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047279.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

OMILUX IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.927.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.
FIDUCIAIRE ROLAND KOHN
Signature

(047759.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

DEMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 54.399.

—
Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société DEMO HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 18 mai 2004, que les Actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- Constater que les comptes annuels au 31 décembre 2003 ne sont pas encore finalisés.
- Accorder décharge au Conseil pour son retard dans la soumission aux Actionnaires des comptes au 31 décembre 2003.
- Reporter la date de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires jusqu'à la finalisation des comptes au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DEMO HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047572.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EOLIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.352.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

EOLIOLUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(047292.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ADERLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.556.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

ADERLAND HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(047301.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

DAKRUITER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 81.307.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

DAKRUITER S.A.

M. Dijkerman / P. Van Denzen

Administrateur / Administrateur

(047661.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

DAKRUITER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 81.307.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 28 mai 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société DAKRUITER S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

- M. Albert ledema, M. Patrick van Denzen, M. Marco Dijkerman

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

- KPMG AUDIT

2) La perte qui s'élève à USD 211.491,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAKRUITER S.A.

M. Dijkerman / P. van Denzen

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047574.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

DUALON INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.079.

—
Les comptes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03446, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

DUALON INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(047311.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ATARAXIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.217.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

ATARAXIE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(047313.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

COURTAIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.553.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Signature.

(047315.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EUROBAKERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.891.

—
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature.

(047487.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

EUROBAKERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.891.

—
L'Assemblée générale de la société, convoquée le 7 juin 2004, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047489.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS CHAMPENOISES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 34.436.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour SOCIETE DE PARTICIPATIONS CHAMPENOISES S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047431.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ABACAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.470.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour ABACAB S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047435.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

SOCFINAL, SOCIETE FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 5.937.

Constituée suivant acte reçu par M^e Paul Wurth, Notaire de résidence à Luxembourg-Eisch et M^e Charles Funck, Notaire de résidence à Junglinster, le 5 décembre 1959, publié au Mémorial, Recueil Spécial C 84 du 22 décembre 1959 et au Moniteur Belge du 1^{er} octobre 1960, n° 26654.

Statuts modifiés suivant actes reçus par Maîtres C. Funck et P. Wurth:

- le 15 mai 1962, publié au Mémorial C 51 du 20 juin 1962 et Moniteur Belge du 23 juin 1962, n° 18.409-410;

- le 19 mai 1964, publié au Mémorial C 57 du 22 juin 1964 et au Moniteur Belge du 18 juillet 1964, n° 24.112-113.

Statuts modifiés suivant actes reçus par M^e Jacques Delvaux, Notaire de résidence à Esch-sur-Alzette:

- le 22 janvier 1985, publié au Mémorial C 51 du 22 février 1985 et au Moniteur Belge du 10 mai 1985, n° 850.510-513;

- le 24 juin 1987, publié au Mémorial C 302 du 27 octobre 1987 et au Moniteur Belge n° 102 du 17 octobre 1987;

- le 7 mars 1989, publié au Mémorial C 188 du 8 juillet 1989 et au Moniteur Belge n° 900 510-445 du 10 mai 1990.

Statuts modifiés le 19 octobre 1999, publiés au Mémorial C 25 du 8 janvier 2000.

Statuts modifiés suivant actes reçus par M^e Jacques Delvaux, Notaire alors de résidence à Luxembourg:

- le 14 décembre 1999, publié au Mémorial C 159 du 21 février 2000;

- le 7 novembre 2000, publié au Mémorial C 370 du 18 mai 2001;

- le 10 juillet 2001, publié au Mémorial C 141 du 25 janvier 2002.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2004

Sixième résolution

L'Assemblée renouvelle pour un terme de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2010, le mandat de Monsieur Hubert Fabri, administrateur sortant.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047717.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

LOFFICINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 60.967.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour LOFFICINA S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047437.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

IB FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.007.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour IB FINANCE S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(047443.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ALPHA CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.619.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 24 novembre 2003 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana de Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 24 novembre 2003, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 24 novembre 2003, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A. société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, de la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047702.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

PACIX S.A., Société Anonyme (dissoute)

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 66.995.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2004.

Signature

Le liquidateur

(047447.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

PACIX S.A., Société Anonyme (dissoute)

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 66.995.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2004.

Signature

Le liquidateur

(047454.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

PACIX S.A., Société Anonyme (dissoute)

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 66.995.

Le bilan de clôture au 29 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR01930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2004.

Signature

Le liquidateur

(047456.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

OPTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 326, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 34.212.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2004

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2004 à 18.30 heures, que:

- Suite à la démission de FIDUPLAN S.A. de son poste de commissaire aux comptes, l'assemblée générale décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration pour ce qui concerne l'exercice écoulé, et de nommer commissaire aux comptes la société ACOGEST, S.à r.l., 74, route de Longwy L-8080 Bertrange pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

- Suite à l'arrivée à terme du mandat des trois administrateurs, l'assemblée décide d'appeler aux fonctions d'administrateur pour une période de trois ans:

- 1- Monsieur Claude de Pryck, maître électricien, demeurant à Luxembourg, président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué.
- 2- Monsieur Hubert Marchal, employé, demeurant à Cosnes et Romain.
- 3- Monsieur Jean-Marie Theis, employé, demeurant à Sélange.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour extrait conforme

OPTEC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047491.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ACP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.996.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

AMERICAN CONTINENTAL PROPERTIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Le Manager

M. Gehlen

(047522.3/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ACP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.996.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	-2.918.792,- EUR
- Affectation à la réserve légale.	-9.138.469,- EUR
- Report à nouveau	-12.057.261,- EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMERICAN CONTINENTAL PROPERTIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Le Manager

M. Gehlen

(047525.3/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ACP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.996.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

AMERICAN CONTINENTAL PROPERTIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Le Manager

M. Gehlen

(047531.3/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

ACP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.996.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	-12.057.261,- EUR
- Affectation à la réserve légale.	-615.134,- EUR
- Report à nouveau	-12.672.395,- EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

AMERICAN CONTINENTAL PROPERTIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Le Manager

M. Gehlen

(047536.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

DIABOLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-**Siège social: Luxembourg, 251, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 66.715.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

M. Schanen

(047484.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

MACLE S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 20.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03593, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau -9.264,18 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(047540.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

MEINEK S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 39.141.*Assemblée Générale des Actionnaires*

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société MEINEK S.A., Société Anonyme Holding tenue au siège social en date du 25 mai 2004, que les Actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1. Constaté que les comptes annuels au 31 décembre 2003 ne sont pas disponibles du fait qu'ils n'ont pas été finalisés.
2. Accorder décharge au Conseil pour son retard dans la soumission aux Actionnaires des comptes au 31 décembre 2003.
3. Reporter la date de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires jusqu'à la finalisation des comptes du 31 décembre 2003.
4. Divers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MEINEK S.A., Société Anonyme Holding

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04027. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047567.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.
